



Bobigny,

Déclaration liminaire CTL du 22 avril 2022

Monsieur le Président,

Le 22 octobre dernier, les organisations syndicales représentatives dont Solidaires Finances Publiques signaient le protocole portant sur la reconnaissance de l'engagement des agentes et agents de la DGFIP.

Ce protocole validait trois grands axes d'actions portant sur :

- une mesure indemnitaire exceptionnelle versée en décembre 2021,
- un volet promotion en 2022,
- l'amélioration du cadre de vie.

Vous nous réunissez aujourd'hui au sujet de l'application à la DDFIP 93 de ce 3^e volet pour lequel un budget de 10 millions d'euros a été acté, la dotation allouée à la DDFIP 93 s'élevant à 198 000 €.

Pour Solidaires Finances Publiques, il eut été sans doute préférable que ce budget permette d'abonder la prime exceptionnelle mais face au refus du DG, il n'était pas question d'y renoncer pour autant.

Et les pistes d'améliorations ne manquent pas. Les collègues nous font remonter chaque jour leurs difficultés pour assurer leurs missions et en premier lieu le manque d'effectifs, les problèmes informatiques, et le manque de temps pour se former plutôt que la fourniture de plantes vertes.

Quoique pourra se gargariser la DGFIP sur ses réseaux sociaux, la réalité sera encore et toujours celle-ci : - 20 000 emplois en 10 ans !

Aussi, en échos aux axes proposés par la DG, nous proposons 4 réels axes d'amélioration des conditions de travail et de reconnaissance de l'engagement des agents :

- 1/ La garantie du statut
- 2/ La sanctuarisation des missions et du réseau
- 3/ L'arrêt des suppressions d'emplois
- 4/ L'amélioration des rémunérations et le renoncement définitif à la mise en place du RIFSEP.

Dans le cadre du présent Comité Technique Local, tous les projets qui auront recueilli un accord majoritaire devront être mis en œuvre dans les meilleurs délais.

Dans le cas contraire, le budget alloué à la direction sera « remonté » au plan national pour abonder celui d'autres directions.

Lors du CTR du 08/02/2022, la DG a précisé que le volet 3 restait avant tout entre les mains des agent.es et des représentants des personnels des O.S. représentatives au plan local.

Solidaires Finances Publiques 93 continue et continuera à revendiquer :

L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois
Le comblement de tous les postes vacants par concours
Arrêt du NRP
L'arrêt de la privatisation de nos missions
L'arrêt des restructurations et des fermetures de services
Renforcement du statut des fonctionnaires
Revalorisation du point d'indice
Le maintien du maillage territorial actuel
Retrait des plans Darmanin et Dussopt
Retrait de la réforme des retraites

Nous voterons donc pour ce projet car tout ce qui touche à la constitution d'espaces de vie collectifs pour les personnels, au ressourcement culturel, au soutien à des initiatives donnant du sens au vivre ensemble au plan local représentent pour Solidaires Finances Publiques une priorité.